

Addiction Sans Substance : enjeux, principes d'intervention et organisation territoriale



Vendredi 14 novembre 2014

**Emmanuel BENOIT
Réfèrent Addiction Sans Substance pour la
Fédération Addiction
Directeur Général SEDAP**

HISTORIQUE CONTEXTUEL



CADRE LEGAL SECTEUR MEDICO-SOCIAL

2002

Loi 2002-2
rénovant l'action
sociale : la
création des
Csapa

2007

Le décret
CSAPA

2008

La
circulaire
CSAPA
légitimant
la prise en
charge des
addictions
sans
substance

2010

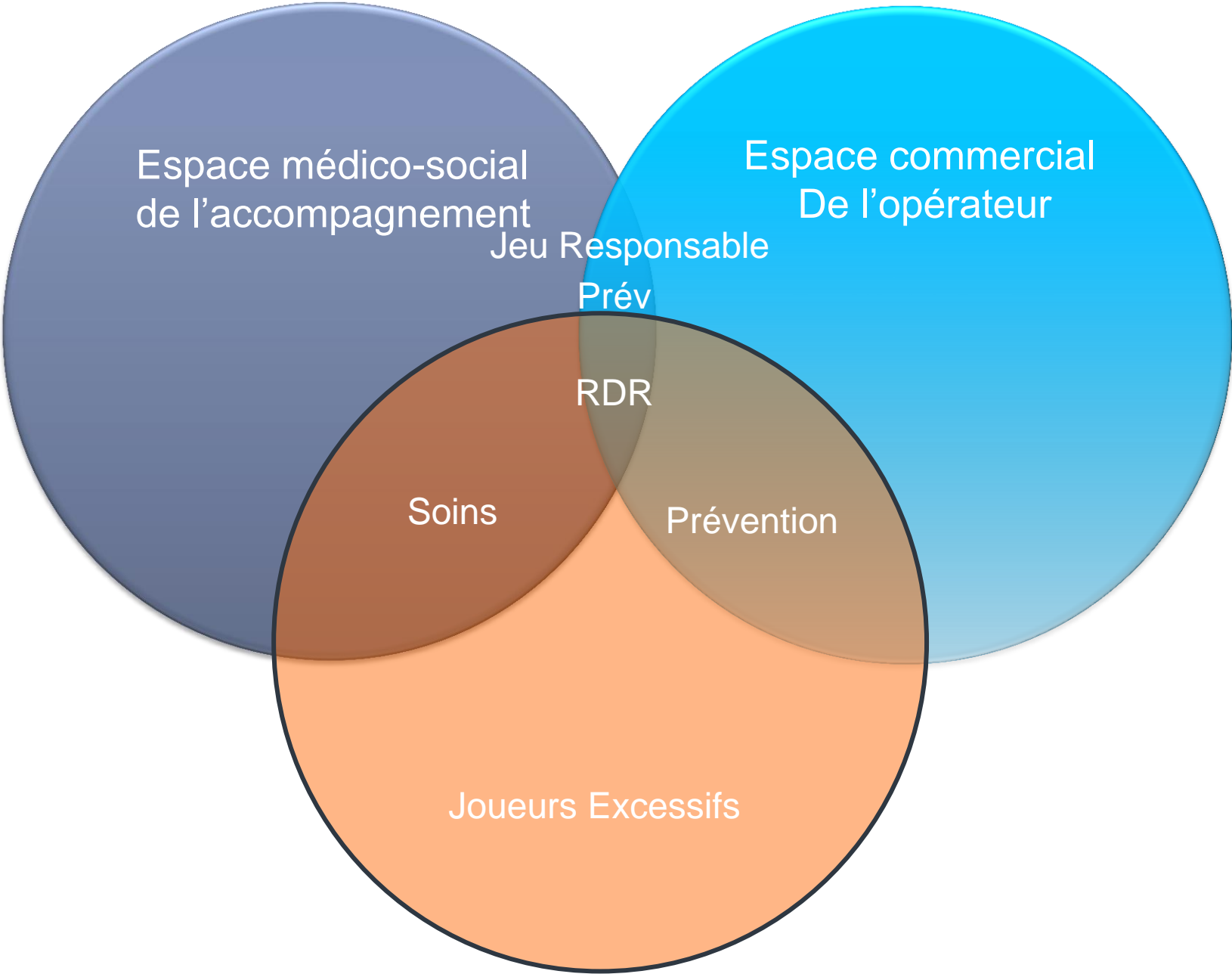
Loi 12 mai 2010
relative à
l'ouverture à la
concurrence et
à la régulation
du secteur des
jeux d'argent
et de hasard en
ligne

2013

Création
des
binômes
spécifiques
dans les
CSAPA

Compréhension de la démarche

- La Fédération Addiction travaille à la notion « d'aller vers » et de « travailler avec » avec comme objectif partagé, le rapprochement des compréhensions sur l'intervalle commun de préoccupation que peut être le jeu excessif.
- L'objectif est de faciliter l'accès à l'aide pour les personnes vulnérables dont le secteur médico-social pense (les études internationale le démontre) que les distributeurs et les opérateurs de jeu sont le mieux placés pour donner un conseil minimal d'orientation.
- Toutefois, dans ce champ très particulier, il est important que cela s'effectue de façon coordonnée en évitant des expériences contre productives. Une approche expérimentale est nécessaire afin de valider les bonnes pratiques.



Espace médico-social
de l'accompagnement

Espace commercial
De l'opérateur

Jeu Responsable
Prév

RDR

Soins

Prévention

Joueurs Excessifs

**Les invariants à
respecter
dans la démarche**



LES PREALABLES NECESSAIRES

4 nécessités obligatoires

- Nécessité de travailler sur les représentations de chacun
- Nécessité de rapprocher les compréhensions des champs
- Nécessité de comprendre les différents enjeux de chacun et de les respecter
- Nécessité d'un diagnostic de départ partagé

LES APPUIS PREALABLES

3 appuis nécessaires

- L'appui de l'opérateur de jeu, une condition nécessaire mais non suffisante
- L'appui des instances confédératives, une condition nécessaire mais non suffisante
- L'appui du réseau commercial de proximité de l'opérateur, une condition nécessaire mais non suffisante

LES INITIATIVES LOCALES

- Elles existent historiquement et elles fonctionnent



- Il est souhaitable de les faire connaître afin qu'elles puissent servir à compléter une base de données, être valorisées

- Vous avez eu des contacts mais rien de concrets



- Il est souhaitable de faire le point sur la démarche et de vérifier les pré-requis

LES INITIATIVES LOCALES

- Vous n'avez rien débuté mais souhaitez le faire



- Faire remonter votre besoin et souhaits – Coordonner avec la finalité des expérimentations méthodologiques

Des financements ponctuels validés par un COPIL pourront être obtenus pour aider à l'action

La démarche actuelle

- UN ATELIER EXPLORATOIRE AU COLLOQUE DE NANTES

- C'est dans cet esprit que la Fédération avait décidé d'inscrire un atelier "exploratoire" dédié à cette question lors de ses Journées nationales de Nantes en présence de 2 invités - le directeur du programme jeu responsable FDJ® et le chef du Pôle Discriminations, Violence, Santé (LFSM)- les participants ont pu partager les initiatives menées dans les points de vente de FDJ®.
- Les débats nourris lors de cet atelier, se sont avérés passionnants et méritent d'être poursuivis. Le laboratoire innovant de la SEDAP à Dijon en lien avec la LFSM explore les pistes à suivre. Il y aura en 2015 un travail de prévention et de RDR qui sera effectué en accord avec la FDJ dans ses points de vente.

- EXPLORER LA RDR

- La complexité et la multi-dimension du problème doivent nous rendre prudent : le concept de réduction des risques devra être travaillé, il facilitera une avancée sensible en direction du soin et devra permettre au champ médico-social et au réseau de détaillants d'enrichir leurs connaissances réciproques et de travailler de façon coordonnée.
- Nous ne pouvons déterminer aujourd'hui toutes les évolutions, s'il s'agira de l'utilisation de nouveaux outils, de journées d'information croisées, de modèles de réponse, rien n'est formalisé, tout reste à faire, en cohérence et synergie.

La démarche actuelle

- La notion du concept de jeu responsable se doit d'être partagée en respectant les champs de chacun et en facilitant la mise en œuvre de la prévention et de la réduction des risques, devenue nécessaire y compris en matière de jeu d'argent.
- UN PARTAGE D'ELEMENTS ENTRE LA FEDERATION ADDICTION ET LA FDJ
 - La Fédération Addiction, sur la base des collaborations menées entre des acteurs du champ médico-psycho-social dont elle a eu connaissance, a fait le choix d'explorer cette voie avec l'opérateur public qu'est la FDJ. Opérateur public avec une RSE différente d'un « pure player ».
- Des étapes sont déjà programmées :
- PRESENTATION REGIONALE DE L'ETUDE DE LA LFSM
 - la présentation de l'étude "vulnérabilités en PDV-Bars de FDJ®" par le pôle Discriminations, Violence, Santé (LFSM) lors de temps d'échanges en Région. La LFSM organisera dans chaque région une présentation de cette étude, Eric Verdier Chef de pôle prendra contact avec les délégués régionaux de la fédération
 - La visibilité des différents CSAPA référents ASS sur l'ensemble du territoire par une carte de géolocalisation partagée sur le site de la Fédération

La démarche actuelle

- METTRE EN PLACE DES CONVENTIONS AVEC SOS JOUEURS ET LE NUMERO VERT PAR UN REPERAGE DES CSAPA REFERENTS
- EXPERIMENTATION FDJ, LFSM, SEDAP
 - L'expérimentation avec la FDJ, la LFSM, la SEDAP, d'une équipe d'intervention mobile avec comme objectif la RDR et l'orientation à partir du PDV en visant à soutenir l'intervention d'un détaillant en difficulté face à un joueur excessif et dans un second temps la mise en place de relais local avec le CSAPA référent le plus proche
- L'INSCRIPTION D'UN ATELIER AU COLLOQUE DE LILLE

CARTE GEOLOCALISEE DES CSAPA REFERENTS ASS



55 Binômes repérés
11 à créer

CSAPA Villa Floréal CH Monperrin	13100 AIX EN PROVENCE	Bouches du Rhône	PACA
AMT/Arc en Ciel			
	34000 MONTPELLIER	Hérault	Languedoc-Roussillon
AVASTOFA	83500 LA SEYNE SUR MER	Var	PACA
CHU - CSAPA de l'agglomération rouennaise	76230 BOIS GUILLAUME	Seine-Maritime	Haute-Normandie
CSAPA Alia	49100 ANGERS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire
CSAPA La Kaz' Oté	97460 SAINT PAUL		Réunion
CSAPA "Synergie	17000 SAINTES	Charente-Maritime	Poitou-Charentes
CSAPA "Tivoli" - SEDAP	21000 DIJON	Côte d'Or	Bourgogne
CSAPA 37 du CHU de Tours	37000 TOURS	Indre et Loire	Centre
CSAPA AAT	31200 TOULOUSE	Haute Garonne	Midi Pyrénées
CSAPA ANPAA 14	14 000 CAEN	Calvados	Basse Normandie
CSAPA ANPAA 22	22000 SAINT BRIEUC	Côtes d'Armor	Bretagne
CSAPA ANPAA 25	25000 BESANCON	Doubs	Franche-Comté
CSAPA ANPAA 26	26000 VALENCE	Drôme	Rhône Alpes
CSAPA ANPAA 27	27000 EVREUX	Eure	Haute-Normandie
CSAPA ANPAA 30			
	30000 NIMES	Gard	Languedoc-Roussillon
CSAPA ANPAA 36	36000 CHATEAUROUX	Indre	Centre
CSAPA ANPAA 51	51000 REIMS	Marne	Champagne-Ardenne
CSAPA ANPAA 55	55012 BAR-LE-DUC	Meuse	Lorraine
CSAPA ANPAA 60	60000 BEAUVAIS	Oise	Picardie
CSAPA ANPAA 66			
	66100 PERPIGNAN	Pyrénées Orientales	Languedoc-Roussillon
CSAPA ANPAA 69 Villeurbanne	69100 VILLEURBANNE	Rhône	Rhône Alpes
CSAPA ANPAA 80	80000 AMIENS	Somme	Picardie
CSAPA ANPAA 82	82000 MONTAUBAN	Tarn et Garonne	Midi Pyrénées
CSAPA ANPAA 84	84000 AVIGNON	Vaucluse	PACA
CSAPA ANPAA 974			
	97481 SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION		Réunion
CSAPA Baudelaire du Centre Hospitalier de Jury	57000 METZ	Moselle	Lorraine
CSAPA Bizia	64100 BAYONNE	Pyrénées Atlantiques	Aquitaine
CSAPA Bobillot du Centre Hospitalier ESQUIROL	87000 LIMOGES	Haute Vienne	Limousin
CSAPA Cèdre bleu	59160 LOMME	Nord	Nord Pas de Calais
CSAPA CEISS LE PEYRI	46 000 CAHORS	Lot	Midi Pyrénées
CSAPA Centre Briand - Centre Hospitalier de Dôle	39100 DOLE	Jura	Franche-Comté
CSAPA CH Carvin	62220 CARVIN	Pas de calais	Nord Pas de Calais
CSAPA CH Montreuil sur mer	62600 BERCK	Pas de Calais	Nord Pas de Calais
CSAPA des Ardennes	08000 CHARLEVILLE MEZIERES	Ardennes	Champagne-Ardenne
CSAPA Douar Nevez	56100 LORIENT	Morbihan	Bretagne
CSAPA du CEID Addictions	33000 BORDEAUX	Gironde	Aquitaine
CSAPA du Centre Hospitalier de Colson	97232 LAMENTIN		Martinique
CSAPA du Centre Hospitalier Selestat	67606 SELESTAT	Bas-Rhin	Alsace
CSAPA du Centre.Hospitlatier des Pays de Morlaix	29600 MORLAIX	Finistère	Bretagne
CSAPA Emergence CHU Nice	06000 NICE	Alpes Maritimes	PACA
CSAPA GISME	38400 ST MARTIN D HERES	Isère	Rhône Alpes
CSAPA Imagine	95120 ERMONT	Val d'Oise	Ile de France
CSAPA la Croisée - AVSEA	88000 EPINAL	Vosges	Lorraine
CSAPA La Source	40 000 MONT DE MARSAN	Landes	Aquitaine
CSAPA Le GREID	59300 VALENCIENNES	Nord	Nord Pas de Calais
CSAPA Montjoie	72000 LE MANS	Sarthe	Pays de la Loire
CSAPA Nord 92 - Centre Victor Segalen	92230 CLICHY	Haut de Seine	Ile de France
CSAPA Presqu'île de la Fondation Bon sauveur	50100 CHERBOURG	Manche	Basse Normandie
CSAPA Rue Saint Anne - Apleat	45000 ORLEANS	Loiret	Centre
CSAPA SDIT - Sauvegarde 71			
	71100 CHALON SUR SAONE	Saône et Loire	Bourgogne
CSAPA "Le Tourniquet" du CH Laborit à POITIERS	86000 POITIERS	Charente	Poitou-Charentes
CSAPA du CHU de Nancy	54000 NANCY	Meurthe et Moselle	Lorraine
Unité de Traitement de la Dépendance et des Toxicomanies du CHU	42100 SAINT-ÉTIENNE	Loire	
			Rhône Alpes
CSAPA CENTR'AID	55300 SAINT MIHIEL	Meuse	Lorraine

Les binômes restant à désigner

Haut-Rhin	Alsace
	Auvergne
	Corse
Seine et Marne	Ile de France
Val de Marne	Ile de France
	Guadeloupe
	Guyane

- ATTENTION : données recueillies dans le réseau, auprès des ARS, du ministère... Selon DGS il manquerait 11 binômes à mettre en place

La démarche futur

- Un groupe de réflexion à construire ?
- Des actions de coordinations à réfléchir ?
- Une plaquette national ?
- Une carte interactive partagée ?
- Un forum d'échange des pratiques ?
- Questionnaire sur les besoins pour remonter des demandes à la DGS ?

La coordination locale / Notion de ressources pour les autres

- Lien avec le sanitaire
- Lien avec les opérateurs locaux
- Lien avec la répression des jeux
- Lien avec le médico-sociale
- Lien avec les MDA

LA FORMATION CONTINUE DES BINÔMES

- Une formation incluant une connaissance des techniques cognitives et comportementales
- La maîtrise des recours liés aux difficultés financières
- La nécessaire connaissance des opérateurs des JHA :
Les jeux et les enjeux de ce secteur complexe – Les clés de compréhension, les intérêts de chacun
- La politique de jeu responsable des opérateurs
- Les outils d'auto-contrôle et de modération

Prestataires disponibles

- Fédération Addiction
- CRJE
- Marmottan
- CJE Lausanne
- SEDAP

MERCI DE VOTRE ATTENTION